

VOTRE RÉMUNÉRATION EN ALTERNANCE SELON VOTRE PROFIL

TABLEAU
DE RÉMUNÉRATION 2021
DU CONTRAT D'**APPRENTISSAGE**

ÂGE DU SALARIÉ	NIVEAU DE RÉMUNÉRATION
16 ANS À 17 ANS	27% du SMIC*, soit 419.47 €
18 ANS À 20 ANS	43 % du SMIC, soit 668.47 €
21 ANS À 25 ANS	Salaire le plus élevé entre 53 % du SMIC, soit 823.93 € et 53 % du SMC* correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
26 ANS ET PLUS	Salaire le plus élevé entre 100 % du SMIC, soit 1554.58€, et le SMC correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

TABLEAU
DE RÉMUNÉRATION 2021
DU CONTRAT de **PROFESSIONNALISATION**

ÂGE DU SALARIÉ	SALARIÉ TITULAIRE D'UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BAC	SALARIÉ TITULAIRE D'UN DIPLÔME SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU BAC
MOINS DE 21 ANS	55 % du SMIC, soit, 855.03 €	65 % du SMIC 1010.48 €
21 ANS À 25 ANS	70 % du SMIC, soit 1088.21 €	80 % du SMIC 1243.67 €
26 ANS ET PLUS	100 % du smic, soit 1554.58 € ou 85% du SMC* correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat de professionnalisation	

SMIC* : Salaire Minimum de Croissance
SMC* : Salaire Minimum Conventionnel